

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 SEPTEMBRE 2018

Présents : M. DELESTRE Frédéric, M. COLLAS Stéphane, Mme MOUCHET Stéphanie, M. MANCEAU Jean-François, Mme RONCE Dominique, M. ESSADIKI Driss, M. FREON Thierry et M. MANCEAU Fabrice formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme MAUGARD Corrine
Mme TISON Martine, M. KINDMANN Vincent,
M. SAGETTE Jean-François pouvoir à M. Stéphane Collas

RENTREE SCOLAIRE

Monsieur le Maire et Madame Mouchet font le point sur la rentrée scolaire qui s'est déroulée hier. Les parents ont aidés à l'entrée des enfants.

Monsieur le Maire a rencontré le nouveau directeur, Monsieur Pascal Labussière, le 22 août dernier au cours duquel a été évoqué l'organisation de l'école :

- Les personnels communaux
- Le budget des classes
- Les demandes de sorties scolaires

Monsieur Collas informe que le directeur a pris contact avec lui pour des problèmes techniques ; installation du téléphone dans la classe des CE1 (classe du directeur) et plan PPMS.

L'effectif de la garderie paraît important en ce début d'année scolaire ; une discussion s'engage en ce qui concerne la sécurité ; une solution doit être envisagée.

LOTISSEMENT Mme LEROY

Monsieur le Maire informe que le Certificat d'urbanisme pour le lotissement de Mme Leroy est accordé pour 16 lots ; Synelva demande l'installation d'un transformateur.

Le permis de lotir devrait être déposé prochainement.

Au cours de la dernière réunion du conseil municipal, il avait été évoqué le nom de la rue qui desservira les habitations ; après consultation du cadastre, la parcelle s'appelle Bois Gahot.

Il est donc décidé que la rue du lotissement s'appellera rue du Bois Gahot.

A l'issue des travaux du lotissement, les parties communes du lotissement (voiries, réseaux, espaces verts) seront repris par la commune.

TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Maire et Monsieur Collas font le point sur les travaux en cours et à venir à savoir :

- L'aménagement du terrain derrière le cimetière
- Décaissement du chemin rue de la Tuilerie
- Le nettoyage de la mare du Tremblay en cours (4 camions d'algues ont déjà été sortis)

Il est évoqué également les travaux de l'école

- les portes à changer par l'entreprise A2M cela devrait être fait aux vacances de la Toussaint ; la porte de la garderie qui ne fonctionne pas devrait également être changée peut-être par une porte simple ouverture.
- Le branchement de la ventilation de la cuisine ne semble jamais avoir été fait ; il faut contacter l'entreprise SERT
- Il y a des fuites aux robinets des toilettes

Il a été constaté des trous dans les vitraux de l'église ; Les pierres ont été retrouvées à l'intérieur de l'église.

Il est évoqué le niveau très bas de la mare à côté de la mairie ; lors des étés très secs précédents comme celui-ci la mare était remplie par les pompiers mais maintenant que l'eau

est une compétence communautaire et que nous payons l'eau la mare il n'est plus possible de compléter le niveau ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire fait le point sur les différents dossiers de la Communauté de Communes : La compétence transport ainsi que le futur siège de la communauté de communes à Illiers-Combray.

Il est également étudié les plans du futur projet du PLUi

Le prochain conseil communautaire aura lieu à Fontaine-la-Guyon le 24 septembre prochain.

CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire rappelle que depuis la circulaire du 26 octobre 2001 il est nécessaire de nommer un correspondant défense dans chaque commune ; Alain Langlais était le correspondant défense de la commune ; aussi pour palier à son remplacement, après discussion, il est décidé de nommer Jean-François Manceau correspondant défense de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que

- l'ordinateur de la mairie sera changé le 11 septembre et rappelle qu'une subvention avait été accordée dans le cadre de la DETR par la Préfecture.
- Que des stagiaires du Lycée de Nogent-le-Rotrou seront présentes à la mairie du 11 septembre au 5 octobre.
- La fête des voisins du Tremblay aura lieu ce samedi 8 septembre ; une invitation est faite aux élus.
- L'analyse d'eau reçue de l'ARS est conforme.

Monsieur Collas rappelle que Mickaël Clopeau sera en arrêt de travail à compter du 17 septembre et que Fabienne Kotov travaillera à temps complet pendant cette période et des prestations pourront être demandées à Alexis Letourneur.

Monsieur le Maire rappelle que le prochain conseil municipal aura lieu le 30 octobre et Monsieur John Billard interviendra pour expliquer le RGPD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25.

Le Maire,
Frédéric DELESTRE

